

Arras • Besançon •
Blaye/Cussac-Fort-Médoc •
Briançon • Camaret-sur-Mer •
Longwy • Mont-Dauphin •
Mont-Louis • Neuf-Brisach •
Saint-Martin-de-Ré •
Saint-Vaast-la-Hougue •
Villefranche-de-Conflent •

Communiqué de presse

Rencontres annuelles du Réseau des sites majeurs de Vauban

Blaye / Cussac-Fort-Médoc - du 17 au 19 juin 2025

Les Rencontres annuelles d'un Réseau fédérateur



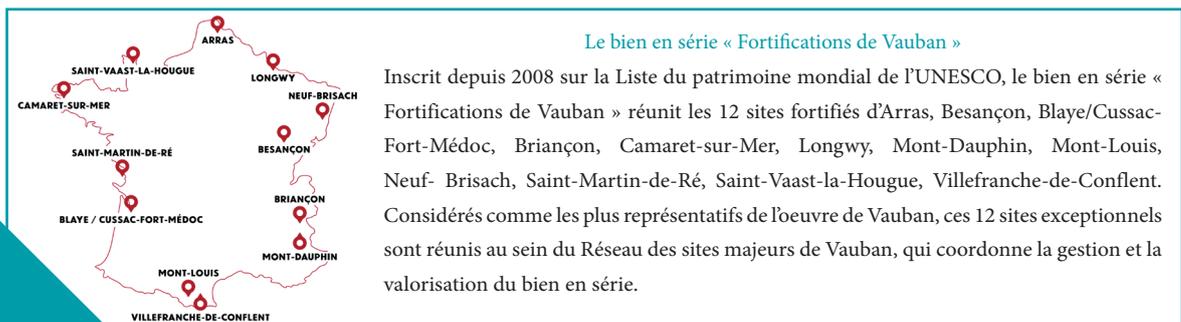
Les membres du Réseau des sites majeurs de Vauban, association qui fédère les douze Fortifications de Vauban inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008, se réunissent du 17 au 19 juin à Blaye et à Cussac-Fort-Médoc à l'occasion de leurs rencontres annuelles.

Ces rassemblements sont des moments privilégiés dans la vie du Réseau Vauban. Ils combinent échanges techniques lors de séances de travail et visite du site, et permettent aux membres, élus et techniciens, et aux partenaires techniques, scientifiques et institutionnels de l'association, de se retrouver et de partager leurs expériences.

Cette année, les Rencontres annuelles donneront l'occasion aux membres du Réseau Vauban de découvrir ce site fortifié exceptionnel, le verrou de l'estuaire.

Au programme de ces Rencontres annuelles, des ateliers de travail et des visites donneront l'occasion aux membres du Réseau Vauban d'échanger leurs expériences et d'œuvrer ensemble à l'actualisation du plan de gestion des Fortifications de Vauban. Ce plan, qui mobilise l'ensemble des membres du Réseau Vauban, a pour but de réaffirmer l'exigence de gestion et de mise en valeur qu'impose une inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un **point presse** aura lieu le mardi 17 juin à 17h30 à l'Office de tourisme de Blaye, en présence de Madame Anne Vignot, Présidente du Réseau des sites majeurs de Vauban, Maire de Besançon et Présidente de Grand Besançon Métropole, de Monsieur Denis Baldès, Maire de Blaye et Président de la Communauté de communes de Blaye, et Monsieur Dominique Fédieu, Maire de Cussac-Fort-Médoc et Conseiller départemental du canton Sud-Médoc.



Le bien en série « Fortifications de Vauban »

Inscrit depuis 2008 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le bien en série « Fortifications de Vauban » réunit les 12 sites fortifiés d'Arras, Besançon, Blaye/Cussac-Fort-Médoc, Briançon, Camaret-sur-Mer, Longwy, Mont-Dauphin, Mont-Louis, Neuf-Brisach, Saint-Martin-de-Ré, Saint-Vaast-la-Hougue, Villefranche-de-Conflent. Considérés comme les plus représentatifs de l'œuvre de Vauban, ces 12 sites exceptionnels sont réunis au sein du Réseau des sites majeurs de Vauban, qui coordonne la gestion et la valorisation du bien en série.